

Session Plénière du 17 Décembre 2020

Rapport N° 20.04.03 Protocole d'Accord sur le contenu du CPER 2021-2027 / Accord Régional de Relance 2021/2022

Intervention de Véronique PEAN

M. le Président, chers collègues.

Ce protocole d'accord sur le contenu du CPER mérite que l'on s'arrête sur deux points.

Le premier concerne la réindustrialisation et les relocalisations.

En 30 ans, 1,6 millions d'emplois industriels ont été supprimés. Pour préparer la France post-Covid, l'Etat a lancé un appel à projets mi-novembre visant à relocaliser plusieurs productions industrielles stratégiques, certaines dites de souveraineté nationale.

Il aura fallu attendre l'arrivée d'une crise sanitaire mondiale pour que le système ultralibéral *macronien*, - que vous aviez soutenu il y a 3 ans - se rende compte que le patriotisme économique avait du bon.

600 M€ seront ainsi investis d'ici 2022 dont 100 M€ dès maintenant.

Pourtant un seul sur les 31 premiers lauréats sélectionnés doit s'installer en Région Centre-Val de Loire, près de Châteauroux, avec 30 emplois créés dans l'emballage.

Notre région n'a pourtant pas à rougir de ses capacités industrielles qui concentrent 22 % des emplois contre seulement 12 % à l'échelle nationale et produit 60 % des médicaments français. Le secteur pharmaceutique eurélien, qui fut un atout majeur de notre territoire lorsque que la crise sanitaire mettait en lumière la dépendance française à l'égard de la Chine ou l'Inde sans que nos gouvernants ne s'en émeuvent jusqu'à maintenant, aurait mérité plus d'attention.

Ce constat symbolise peut-être le déficit de notoriété de notre région face à ses consœurs dans l'effort national de relocalisation, ce qui serait d'autant plus regrettable que ces productions automatisables sont celles qui ont tout à gagner à revenir sur le territoire : les écarts en termes de coûts de production dont a longtemps pâti l'Hexagone se réduisent significativement avec les pays asiatiques.

En plus des effets induits par la COVID-19, les intentions de relocalisation dans les services financiers et le numérique sont *boostées* par le Brexit ... mais en direction de l'Île-de-France ! Là encore, la Région doit soutenir davantage ses bassins d'emploi de Chartres et d'Orléans face à l'eldorado parisien.

A travers son rôle d'aménageur du territoire et à l'heure où l'Etat amorce une diminution des impôts de production (qui impactera nos recettes budgétaires), la Région Centre-Val de Loire se doit sans tarder de pérenniser et de diversifier sa transformation, sans pour autant abandonner les secteurs en difficulté comme l'automobile ou l'aéronautique qui n'ont pas à être les victimes des dissensions de votre majorité.

Il est également question dans ce protocole de cohésion territoriale et sociale.

En plus de vouloir améliorer l'offre de soins, d'engager la transition numérique et de renforcer l'attractivité des petites villes de demain, vous évoquez la politique de la ville et renouvellement urbain, qui vampirisent 10 milliards d'euros par an en France : 28,5 M€ seront ainsi abondés par la Région en plus des 75 M€ de l'Etat dans le cadre du prochain CPER.

Vous souhaitez soutenir les 11 quartiers dits d'Intérêt Régional, les mêmes qui ont déjà bénéficié du premier programme de rénovation urbaine.

Le rapport très fourni de la Cour des Comptes du 2 décembre 2020 qui s'appuie sur deux ans d'enquêtes est pourtant accablant : empilement de dispositifs inutiles, manque de clarté, absence de stratégie et d'outils d'évaluation efficaces pour faire face à la paupérisation grandissante, à l'insécurité galopante lorsque les forces de l'ordre et les secours doivent s'effacer devant la délinquance, ou à la prolifération des trafics devenus endémiques.

Pire encore, le recul économique des QPV n'est plus à démontrer au profit de l'accroissement du communautarisme. La Cour des Comptes va jusqu'à affirmer que **« les mosquées remplacent parfois les commerces de proximité »**, concentrent jusqu'à 70% d'habitants en situation de précarité et 40% d'étrangers. Une immigration légale et/ou clandestine que notre pays ne parvient plus assimiler.

Que faut-il de plus pour que vous reconnaissiez que cette stratégie est un échec cuisant ?

Il est temps une fois pour toutes de mettre un terme à cet aveuglement idéologique qui depuis les émeutes de 2005 n'aura servi qu'à acheter la paix sociale en ravalant uniquement la façade !

Les contribuables vont-ils devoir attendre les prochaines élections pour que la Région décide enfin d'arrêter de balancer leur argent par les fenêtres ?

